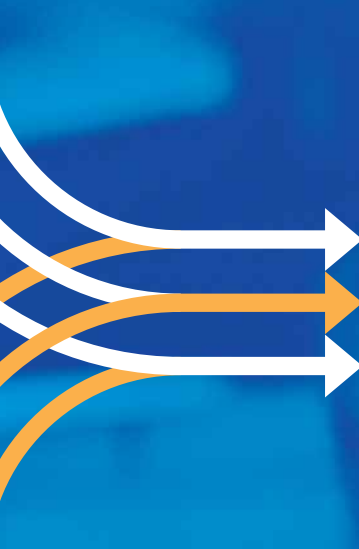




VI

Aller de l'avant

VI. Aller de l'avant

131. Continuer à tenir la promesse formulée dans la Charte des Nations Unies, tel est le but de Notre Programme commun. Dans le présent rapport, nous avons esquissé la vision d'une solidarité et d'une coopération internationale ouvrant la voie à un avenir meilleur, plus vert et plus sûr, celle d'un sursaut qui nous permettrait d'échapper à un délitement généralisé. Cette vision est bâtie sur la [déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation](#) et vient lui donner suite, déclaration dans laquelle les États Membres ont pris douze engagements cruciaux : ne laisser personne de côté; protéger notre planète; promouvoir la paix et prévenir les conflits; respecter le droit international et faire régner la justice; attribuer une place centrale aux femmes et aux filles; instaurer un climat de confiance; améliorer la coopération numérique; moderniser l'Organisation des Nations Unies; assurer un financement durable;

favoriser les partenariats; être à l'écoute des jeunes et travailler à leurs côtés; se préparer aux futures crises, y compris aux crises de santé publique. Les États ont également insisté sur le fait que l'ONU devait être au centre des efforts entrepris pour donner corps à ces engagements, constatant qu'aucune autre organisation n'avait une légitimité, une puissance de rassemblement et un pouvoir normatif semblables. Notre Programme commun vise à mettre en œuvre ces engagements par des mesures urgentes, porteuses de transformations et qui viendront combler les carences les plus graves. Il vient rappeler combien il importe de faire tout notre possible pour réaliser le Programme 2030 et les objectifs de développement durable et tenir nos engagements en faveur du climat et des droits humains. Je me réjouis à la perspective de collaborer avec les États Membres et d'autres partenaires pour concrétiser les idées exprimées ici.

Annexe

Notre Programme commun : déroulement des consultations

1. Dans la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (résolution 75/1), les États Membres m'ont de prié de présenter, avant la fin de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, des recommandations visant à faire progresser notre programme commun et à relever les défis actuels et futurs. Pour donner suite à cette demande, nous avons lancé une réflexion, en y associant quatre grands groupes de parties prenantes, à savoir les États Membres, des intellectuels de renom, des jeunes et des représentants de la société civile. Nous sommes partis de l'enquête mondiale réalisée pendant un an à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, qui avait permis, au moyen d'un questionnaire en ligne, de recueillir la parole de plus de 1,5 million de personnes issues des 193 États Membres. Des instituts de sondage ont également mené des enquêtes dans 70 pays. Tous ces travaux ont mis en évidence un fort soutien public à la coopération internationale et le souhait d'un multilatéralisme plus efficace, plus inclusif et fonctionnant davantage en réseau.

2. La concertation avec les États Membres s'est engagée le 8 octobre 2020, date où une lettre a été envoyée à tous les représentants et observateurs permanents pour leur présenter notre initiative et les inviter à partager leurs vues. Le 15 décembre 2020, à l'occasion d'une rencontre informelle organisée par le Président de l'Assemblée générale, j'ai exposé mes premières réflexions aux membres de l'Assemblée et recueilli leurs observations. En 2021, la Fondation pour les Nations Unies, l'un de nos principaux partenaires dans la conduite des consultations, a organisé plusieurs petits-déjeuners avec les États Membres pour discuter des 12 thèmes figurant dans la déclaration. Le 8 juillet 2021, j'ai participé à une autre rencontre informelle avec l'Assemblée générale pendant laquelle j'ai pu de nouveau présenter des idées et en recueillir.

3. Pour enrichir la réflexion, j'ai également invité un groupe d'intellectuels issus des diverses régions du monde et composé à égalité de femmes et d'hommes à se pencher sur l'un ou plusieurs des douze thèmes figurant dans la déclaration. J'ai adressé la même

demande à plusieurs groupes d'experts de haut niveau, à des professionnels et à d'anciens dirigeants. Par la suite, nous avons reçu de nombreux articles, enregistrements vidéo et exposés riches en observations, et certaines des personnalités contactées ont pu s'exprimer directement lors des petits-déjeuners ou d'autres dialogues.

4. Résolu à voir les jeunes participer à l'invention de leur avenir, j'ai offert à de jeunes penseurs et leaders la possibilité d'apporter leur contribution. Des participants au programme « Next Generation » invités par la Fondation pour les Nations Unies ont, prenant appui sur les consultations menées auprès des jeunes à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU et sur les conseils fournis par mon Envoyée pour la jeunesse, organisé des groupes d'action sur les douze thèmes prioritaires, dans le cadre d'un « brainstorming géant », et se sont entretenus au niveau national avec des jeunes qui jusque-là étaient restés à l'écart du système onusien. Ils ont eu de nombreux échanges avec des réseaux et des organisations de jeunes de toute la planète et ont tenu des dialogues intergénérationnels avec des décideurs. Leurs travaux sont venus nourrir les recommandations que j'ai formulées ensuite sur les jeunes et les générations futures. Ils ont en outre exposé leur propre façon de voir et leurs idées et propositions dans un rapport intitulé « [Our future agenda](#) ».

5. Pour donner corps à l'idée d'un multilatéralisme plus inclusif et fonctionnant davantage en réseau, et dans le plein respect de la Charte des Nations Unies, j'ai également consulté largement toutes celles et ceux qui forment ensemble le « nous, les peuples », notamment la société civile, les parlementaires, les groupes de réflexion, le secteur privé, les dirigeants de collectivités territoriales, les réseaux de villes, les groupes sous-représentés et d'autres acteurs non gouvernementaux. Cette entreprise a été facilitée par la Fondation pour les Nations Unies et l'Institut Igarapé, ainsi que par un réseau de partenaires mondiaux issus de toutes les régions, dont l'African Centre for the Constructive Resolution of Disputes (Afrique du Sud), Southern Voice (un réseau de 50 groupes de réflexion d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie) et l'école de politique publique Lee Kuan Yew de l'Université nationale de Singapour. Grâce aux efforts

déployés à cette fin, la réflexion s'est ouverte à un grand nombre de voix de toutes les régions; en particulier, lors d'une consultation numérique expérimentale menée sous l'égide de l'Institut Igarapé, plus de 1 750 participants issus de 147 pays, dont des organisations comptant plusieurs millions de membres, ont soumis plus de 520 propositions dans les six langues.

6. La grande diversité des perspectives et des contributions ayant permis de considérablement enrichir les idées exposées dans le présent rapport, je tiens à exprimer ici mes remerciements à toutes celles et ceux qui ont participé à la concertation.

